



Parc  
naturel  
régional  
des Caps et  
Marais d'Opale

# LE JOURNAL DES HABITANTS DU PARC N°66 2026



# TRAMES VERTES ET BLEUES : PROTÉGEONS NOS ESPACES NATURELS



Une autre vie s'invente ici

\* ÉDITO

Dans le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, la nature se remet en mouvement grâce à la trame verte et bleue, un réseau écologique reliant entre eux différents milieux naturels pour permettre aux espèces de circuler, se nourrir et se reproduire.

Ces éléments deviennent de véritables corridors pour la faune : les amphibiens y trouvent refuge, les oiseaux s'y déplacent, les pollinisateurs y circulent.

Chaque action, même modeste, contribue à recréer des continuités écologiques. En reconnectant les milieux, on facilite les déplacements des espèces, on soutient leur reproduction et on renforce les équilibres naturels. Peu à peu, le territoire gagne en biodiversité, en résilience face aux inondations et en qualité de vie pour ses habitants. Portée par le Parc et ses partenaires, cette dynamique montre que protéger la nature, ce n'est pas la figer, mais lui redonner du mouvement et des connexions. Elle mobilise aussi les habitants, les agriculteurs et les collectivités, tous acteurs d'un territoire plus durable.

Ces liens retrouvés dessinent un paysage plus cohérent, où les espaces naturels dialoguent à nouveau entre eux. Ils offrent des chemins de vie indispensables et participent à l'adaptation face aux changements climatiques.

Ainsi, en tissant patiemment ces connexions, c'est tout un territoire qui se régénère, plus vivant, plus équilibré et tourné vers l'avenir.

Force est de constater que la nature n'a pas besoin de murs, mais de chemins.



**Sophie WAROT-LEMAIRE**

Conseillère Départementale  
Présidente du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale



MAINS DANS LA TERRE



À l'école primaire d'Alincthun, les élèves ont troqué stylos contre argile pour une immersion vivante dans le torchis. Guidés par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, ils ont

découvert un savoir-faire ancestral, façonné de terre, d'eau et de paille. Entre rires et éclaboussures, les murs ont pris forme sous leurs doigts curieux. Une leçon tactile et collective, où patrimoine rime avec transmission, et où la matière raconte l'histoire des maisons d'hier et l'intelligence des bâtisseurs d'autrefois.

SOMMAIRE

**Cap 2028** / 40 ans et toujours plus vivant ! ..... p. 5

**Focus** / Trame en action : les Caps et Marais d'Opale reconnectent le vivant ..... p. 6 & 7

**Ils font le Parc** / Quand des communes rallument les étoiles... ..... p. 8

**Escapade** / Mont de Couple : l'évasion qui donne des ailes ..... p. 9

**Patrimoine** / Ici, les pierres racontent la nature ..... p. 10

COMMANDE GROUPEE



ISOLER AUTREMENT

Et si votre maison gagnait en confort tout en respectant la planète ? Avec la commande groupée de matériaux biosourcés, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale mobilise habitants, collectivités et professionnels du bâtiment autour d'un achat malin et responsable. Le principe : une commande groupée de matériaux isolants d'origine naturelle à destination des habitants et des collectivités.

À la clé : des tarifs négociés et des isolants naturels performants. Une démarche collective qui allège la facture, réduit l'empreinte carbone et accélère la transition vers un habitat plus sain et durable.

RÉVISION DE CHARTE

CAP 2044 : À NOUS D'ÉCRIRE LA SUITE !

Quel Parc naturel régional voulons-nous pour les 15 prochaines années ? Plus proche de la nature, moteur des énergies renouvelables, engagé pour une agriculture durable et des paysages préservés ? À l'heure du renouvellement de la Charte 2029-2044, le Parc des Caps et Marais d'Opale lance la concertation des habitants. Entre questionnaire en ligne et ateliers participatifs, à chacun d'imaginer le territoire où grandiront nos enfants.

Ainsi, chacun peut faire entendre sa voix et partager ses idées pour construire un projet collectif ambitieux et réaliste. Habitants, acteurs locaux, jeunes et moins jeunes : toutes les contributions comptent pour façonner un territoire vivant et résilient. Ensemble, imaginons des solutions concrètes face aux défis climatiques, économiques et sociaux. Cette démarche participative est une opportunité unique de renforcer les liens entre les habitants et leur environnement.





## JUSSIE RAMPANTE : DANS LES ZONES HUMIDES, OUVREZ L'OEIL !

Au printemps, toutes les plantes semblent reprendre vie, mêmes celles dont on se passerait volontiers. C'est le cas de la jussie rampante. Cette plante aquatique aux belles fleurs jaunes s'installe volontiers dans toute sorte de zone humide : un marais, une mare, un fossé... Le problème, c'est qu'il s'agit d'une espèce exotique très envahissante. Quand elle s'installe quelque part, elle colonise la surface de l'eau et prive les autres espèces aquatiques de lumière. Sans intervention, elle peut causer de gros dégâts.

Que faire ? Si vous pensez en voir une (notamment dans le marais audomarois), n'hésitez pas à prendre une photo et à contacter les équipes du Parc naturel régional au 03 21 11 07 27 ou 06 72 98 52 35. Attention, il faut une technique pour arracher cette plante sans la disséminer.

680

C'est le nombre de plants et de haies champêtres déjà plantés dans le domaine du château d'Écou de Tilques. Un premier pas concret pour un projet qui voit plus loin : restaurer et préserver durablement la biodiversité. En effet, ce domaine est engagé dans une Obligation Réelle Environnementale (ORE).

Il s'agit d'un acte notarié qui protège un espace naturel, pour aujourd'hui et pour demain, même en cas de vente. Depuis janvier 2025, 6,7 hectares sont ainsi engagés pour 30 ans.

Et les résultats sont là : 331 espèces recensées, dont 7 espèces végétales protégées. Une richesse écologique bien réelle, que ce projet collectif entend consolider. Porté par des propriétaires engagés, accompagné par le Parc naturel régional et soutenu par des financements publics et privés, ce projet incarne une dynamique locale forte, au service du vivant.

## TROPHÉES DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE : FAITES VIVRE VOTRE PROJET POUR LE TERRITOIRE !

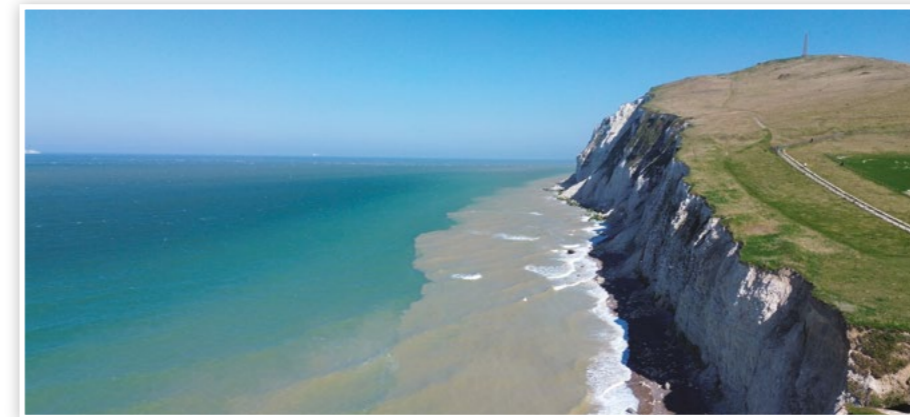
Chaque année depuis 2015, le Parc naturel régional lance les Trophées de la Réserve de biosphère Unesco. Ces trophées s'adressent aux habitants, associations, entreprises, collectivités du territoire classé Unesco (Marais audomarois, vallée de l'Aa, vallée de la Hem, Flandre). Ils mettent en lumière les projets qui ont pour objectif la protection de la nature et/ou le développement durable du territoire. Depuis 2015, 33 projets ont été récompensés. Chaque lauréat remporte une dotation de 1000 euros et peut bénéficier du soutien technique du Parc naturel régional pour que le projet se concrétise.

Comment participer ? Si vous portez un projet éligible dans le territoire classé Unesco, vous pouvez remplir le dossier de candidature (téléchargeable sur le site internet [www.parc-opale.fr](http://www.parc-opale.fr)) et le renvoyer avant le 11 juin à l'adresse : [reservedebiosphere@parc-opale.fr](mailto:reservedebiosphere@parc-opale.fr). Un jury se réunira pour désigner les lauréats qui seront récompensés à l'automne 2026.



# VOTRE PARC NATUREL RÉGIONAL À 40 ANS ET REGARDER VERS L'AVENIR !

Voilà 40 ans, que le territoire des Caps et Marais d'Opale est classé Parc naturel régional. Un anniversaire qui permet de faire le bilan des actions menées mais aussi de regarder vers l'avenir.



Quand un territoire reçoit le label Parc naturel régional, il est reconnu pour la richesse de sa biodiversité et la beauté des paysages qui le composent. C'est ce qui est arrivé aux Caps et Marais d'Opale, il y a 40 ans. En effet, en 1986, naît d'un côté le Parc du Boulonnais et de l'autre le Parc de l'Audomarois, deux unités qui uniront leurs forces en 2000, pour devenir Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale.

Mais être un parc naturel régional, ce ne signifie pas seulement être beau et riche (en biodiversité !), c'est aussi agir, c'est-à-dire mettre en place des actions concrètes pour protéger le vivant et développer durablement le territoire.

### DES RÉSERVES NATURELLES CRÉÉES

En 40 ans, le Parc naturel régional a contribué à la création de nombreuses réserves naturelles : la réserve naturelle d'Elnes-Wavrans, celle du Pré communal d'Ambleteuse, le Lac des miroirs à

Condette, celle du Romelaëre à Clairmarais, ou encore celle du Mont de Couple à Audembert.

### DES PAYSAGES PRÉSERVÉS

Depuis sa création, le Parc met en œuvre des actions ambitieuses pour protéger les paysages. Ainsi en 1994, il pilote la mise en place d'un Plan de paysage (le premier de France) autour du bassin carrier de Marquise. Le but : mettre tous les acteurs autour de la table pour que l'activité industrielle ne modifie pas de manière irréversible les paysages. Depuis, un autre Plan de paysage a été mis en place pour protéger le Bocage boulonnais.

### UNE AGRICULTURE ACCOMPAGNÉE

Les activités agricoles peuvent avoir des impacts sur la biodiversité, les paysages, la qualité de l'eau ou encore la bonne santé de l'économie locale. C'est pourquoi, les agents du Parc accompagnent les agriculteurs et agricultrices du territoire vers des méthodes dites

agroécologiques, qui concilient agriculture et respect du vivant.

### UN TERRITOIRE AMÉNAGÉ

En 40 ans, le Parc naturel régional a participé à la création de nombreux outils touristiques : la Grange Nature en 1981, le Château d'Hardelot en 1987, le Musée du Transmanche en 1987, la Maison du Marbre et de la Géologie en 1988, la Maison du Papier en 1993, la Coupole d'Helfaut en 1997. Une fois créés, ces établissements ont été confiés à d'autres collectivités qui se sont chargées de les faire vivre.

### ET PLUS ENCORE !

Protection des races locales, développement des circuits courts, préservation du patrimoine bâti et culturel... La liste des actions du Parc naturel régional est longue. Et l'histoire ne s'arrête pas là, une nouvelle Charte de territoire est en cours de rédaction, afin de poser des objectifs pour protéger et développer le territoire à l'horizon 2044. Regarder vers l'avenir, c'est souvent une belle façon de fêter ses 40 ans.



# TRAME EN ACTION :

## LES CAPS ET MARAIS D'OPALE RECONNECTENT LE VIVANT

Entre falaises battues par le vent, bocages touffus et marais labyrinthiques, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale déploie un réseau invisible mais vital : sa trame verte et bleue. Un maillage d'habitats et de corridors qui permet à la biodiversité de circuler, respirer et survivre.

### DES COULOIRS SECRETS POUR UNE FAUNE EN MOUVEMENT

Dans ce territoire contrasté, où se côtoient plages, coteaux calcaires et zones humides, la trame verte et bleue agit comme un GPS naturel. Prenons les mares, par exemple. Restaurées ou créées par des communes et des habitants, elles forment de véritables haltes-routes pour les amphibiens. Un crapaud

commun peut ainsi migrer de mare en mare, trouvant nourriture et refuge sans se faire piéger par les routes ou les aménagements humains. Plus au sud, les coteaux calcaires servent de réservoirs de biodiversité. Ces prairies sèches, parfois de simple apparence, abritent des orchidées rares et des insectes spécifiques. Le Parc y mène régulièrement des chantiers d'entretien pour éviter l'enfrichement. Avec ses partenaires, il agit concrètement : **plantation de fruitiers à Guînes, opérations de fauche et de broyage à Clairmarais** (principalement sur des îlots de roselières colonisés et progressivement fermés par

l'installation de saules), **étépage de saules têtards à Lumbres**. Aux côtés de ces associations, des entreprises locales réalisent l'ensemble des créations et interviennent pour le débroussaillage mécanisé permettant de restaurer et de rouvrir les milieux. Autant d'interventions qui redonnent de la respiration aux milieux humides et aux espèces qui y vivent. Même les infrastructures humaines deviennent alliées. Les talus ferroviaires, lorsqu'ils sont gérés de manière écologique, se transforment en « lignes de vie » pour les insectes pollinisateurs, reliant des espaces parfois très éloignés. Là où l'on voyait un simple passage de train, la biodiversité retrouve un boulevard.



### QUAND LA TRAME TRANSFORME LE TERRITOIRE

Là où la fragmentation menaçait, la trame verte et bleue réinvente le paysage. Dans les villages du marais audomarois, certains maires ont mis en place des « coins nature » : haies bocagères, vergers, mares communales. À l'échelle d'un village, cela change peu ; mais répété dans des dizaines de communes, cela devient une révolution silencieuse.

Le plus impressionnant ? Les effets en cascade. Une haie replantée pour favoriser les oiseaux devient aussi un écran contre le vent, un brise-vue, un allié pour les agriculteurs. Une prairie humide restaurée ralentit les ruissellements, limitant les inondations. Une mare derrière l'école devient un outil pédagogique et un refuge pour les libellules. Et la trame verte n'est pas en reste : pose de clôtures et de barrières boulonnaises à Audrehem, installation d'enclos à Longuenesse, défrichage à Écault... Autant d'actions qui rouvrent des espaces, recréent des continuités terrestres et permettent aux espèces de circuler librement d'un milieu à l'autre. La mise en pâturage vient ensuite maintenir ces milieux ouverts et assurer leur entretien dans la durée après les travaux de restauration. Oui, la trame ne « protège » pas

seulement la nature : elle rend le territoire plus vivant, plus résilient, plus agréable à vivre.

### PROTÉGER LA TRAME, C'EST PROTÉGER TOUT LE RESTE

En Caps et Marais d'Opale, la trame verte et bleue prouve que préserver la biodiversité n'est pas une affaire d'experts, mais de passages laissés libres. Chaque mare, chaque haie, chaque prairie restaurée devient un refuge et un habitat favorable pour la faune et la flore. La leçon est limpide : quand on redonne du lien aux milieux naturels, on redonne de la force au territoire tout entier. La trame n'est pas un luxe écologique, c'est l'infrastructure essentielle de demain. Celle qui protège l'eau, les paysages, les villages et notre propre futur. Et cela permet de restaurer et de maintenir la biodiversité de notre territoire.



### LA TRAME VERTE ET BLEUE, EN BREF

**Ce n'est pas un décor.**

**C'est un réseau vital.**

Invisible mais essentiel, ce maillage de mares, haies, prairies et talus permet à la vie de circuler, de se nourrir et de se reproduire.

**Un territoire qui vit avec :**

- Plus de biodiversité
- Moins d'inondations
- Des paysages plus vivants
- Un cadre de vie amélioré pour tous

**Chaque geste compte**

Une mare creusée, une haie plantée, un talus préservé... et c'est tout un écosystème qui se reconnecte, pas à pas.

**Une dynamique collective**

Habitants, communes, associations, entreprises : chacun participe à retisser ces liens essentiels entre les milieux.

**Une idée simple,**

**un impact immense**

Relier plutôt que séparer. Accompagner plutôt que contraindre.



## QUAND DES COMMUNES RALLUMENT LES ÉTOILES...

Une bonne nouvelle scintille au-dessus du territoire : 15 communes du Parc naturel régional ont obtenu le label Villes et Villages étoilés. Elles ont ainsi été récompensées pour leur engagement en faveur d'une nuit plus douce, plus respectueuse, plus vivante. Un signal fort, et un pas de plus vers un ciel retrouvé. Quand un territoire choisit de regarder la nuit autrement, il révèle ce qu'il a de plus précieux. Avec la labellisation "Villes et villages étoilés", c'est une dynamique ambitieuse qui se confirme. Ici, en Caps et Marais d'Opale, deux tiers de la faune et de la flore du Nord-Pas-de-Calais trouvent refuge, et une grande part d'entre elles dépend de l'obscurité pour vivre, se nourrir ou se reproduire.

### MOINS DE LUMIÈRE, PLUS DE VIE : DES ÉLUS QUI MONTRENT LA VOIE

Depuis plusieurs années, maires et conseillers municipaux réinventent l'éclairage public. Extinctions nocturnes, Leds maîtrisées, baisse des halos lumineux : petit à petit, les communes redonnent au ciel sa profondeur et aux espèces nocturnes un environnement apaisé. Le Parc naturel régional accompagne ce mouvement : conseils, diagnostics, solutions techniques. Tout est mis en œuvre pour construire une Trame Noire cohérente et protectrice. En réduisant l'éclairage nocturne, la faune et la flore retrouvent des conditions naturelles : les animaux nocturnes peuvent à nouveau se déplacer, chasser et se reproduire sans être perturbés, tandis que les plantes et les écosystèmes respirent mieux en respectant leurs cycles naturels jour/nuit. Et ce n'est pas une tendance : c'est un choix fort, celui de concilier qualité de vie, sobriété énergétique et sauvegarde du vivant. Et toutes les communes

qui souhaitent rejoindre cette dynamique y sont les bienvenues. Parce que préserver la nuit, c'est éclairer l'avenir...

*« La labellisation 4 étoiles de notre commune dans le programme « Villes et Villages Étoilés » est une grande fierté pour nous. Elle apporte une véritable notoriété et valorise les efforts engagés pour améliorer la qualité de notre éclairage public. Ce label suscite aussi beaucoup de questions de la part des habitants, et c'est l'occasion de faire de la pédagogie sur ce qu'il signifie concrètement : mieux éclairer, mais surtout éclairer juste. Il s'agit d'une démarche qui présente un double intérêt. D'une part, un intérêt financier, car une gestion plus raisonnée de l'éclairage permet de réduire significativement les dépenses de la commune. D'autre part, un intérêt environnemental, en limitant la pollution lumineuse et en préservant la biodiversité nocturne. Ce label confirme que nous avançons dans la bonne direction, au bénéfice de tous. »*

**Jean-Renaud Taubregas,**  
maire de Condeville-lès-Boulogne.



## MONT DE COUPLE : L'ÉVASION QUI DONNE DES AILES

Perché à 163 m, le Mont de Couple offre l'un des panoramas les plus renversants de la Côte d'Opale. En quelques pas, on quitte les chemins bocagers pour se retrouver face à l'immensité du détroit du Pas-de-Calais, ce corridor maritime où les navires glissent sans cesse entre mer du Nord et Manche. Quand le ciel joue le jeu, les falaises d'Angleterre apparaissent comme une ligne de craie suspendue à l'horizon : une vision qui marque autant qu'un voyage. Mais la magie ne s'arrête pas là...

### Entre histoire, paysages et souffle marin

Sur les hauteurs, les vestiges de la Seconde Guerre mondiale — blockhaus, observatoires, galeries — racontent un passé stratégique intense. Ces silhouettes de béton, aujourd'hui envahies d'herbes et de silence, ajoutent une profondeur inattendue à la balade. On marche alors dans un décor où l'histoire dialogue avec les éléments. Puis vient la nature, brute, vibrante, vivante. Les prairies crayeuses du Mont de Couple sont un trésor : orchidées délicates, papillons rares, lézards furtifs, oiseaux migrateurs... Un petit monde foisonnant qui transforme chaque pas en découverte. Le vent fouette, les couleurs changent d'heure en heure, et la lumière, toujours spectaculaire sur ce promontoire, sculpte le paysage avec une intensité presque méditative. La montée depuis d'Audembert est douce, accessible, presque une invitation. Au sommet, la perspective s'ouvre, immense, et l'on se sent soudain minuscule, porté par le souffle marin. Ici, tout invite à respirer plus fort, à ralentir, à regarder loin. Et pour prolonger cette expérience au-delà du

sommet, le site évolue et se redessine pour mieux accueillir les visiteurs.

Des travaux ont récemment été réalisés pour dessiner de nouveaux sentiers de randonnée, rendant le site encore plus agréable à parcourir et mieux adapté à la découverte de ses paysages. Le Mont de Couple n'est pas juste un point de vue : c'est une expérience, un moment suspendu où le ciel et la terre se confondent.

### UN LIEU D'EXCEPTION AU CŒUR DU PATRIMOINE NATUREL



Le Mont de Couple est un **géosite** majeur du Geopark Transmanche, reconnu pour son caractère géologique unique, sa biodiversité remarquable et son rôle dans la compréhension de l'histoire naturelle de la région. C'est aussi l'un des **sites emblématiques** du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, un territoire préservé qui réunit falaises mythiques, landes sauvages, marais mystérieux et collines lumineuses.

### INFOS PRATIQUES

- > Accès : depuis Audembert, suivre les chemins balisés depuis le parking à proximité du site (montée à pied d'environ 20 minutes).
- > Chiens autorisés, mais tenus en laisse pour préserver la faune et les milieux naturels.
- > Site non accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) en raison des sentiers naturels et du relief.



## ICI, LES PIERRES RACONTENT LA NATURE

À Acquin-Westbécourt, l'église Sainte-Pétronille ne se comprend pas seulement en levant les yeux vers son clocher. Pour saisir son histoire, il faut aussi regarder autour : les coteaux calcaires, les grottes, les monts qui dessinent l'horizon. Car ici, le patrimoine ne vit pas isolé entre quatre murs. Il fait partie d'un écosystème. Les craies et les pierres qui ont servi à bâtir l'église viennent directement des coteaux calcaires du village. La terre a fourni la matière, les hommes lui ont donné une forme. L'église est littéralement sortie du paysage. Mais le lien avec la nature ne s'arrête pas aux murs. Sous les collines d'Acquin se cachent des grottes étonnantes, véritables réserves de biodiversité. « Elles abritent notamment le Murin des marais, une chauve-souris rare, preuve que ce territoire protège aussi un patrimoine vivant », souligne Dominique Leterme, président de l'association Sainte-Pétronille. Ici, la pierre, la faune et l'histoire racontent une seule et même histoire. C'est cette vision globale que défend l'association. Bien sûr, elle œuvre à la sauvegarde et à la valorisation de l'église en lien avec la municipalité. Mais elle agit aussi pour rappeler

que « ce monument appartient à un territoire plus large, fait de paysages, de savoir-faire et de mémoire collective. » C'est pourquoi l'association travaille étroitement avec le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, qui propose des animations autour des grottes d'Acquin ou encore autour du torchis, ce savoir-faire ancestral qui relie l'architecture à la terre. Elle s'inscrit aussi dans la dynamique du Geopark Transmanche. Car Acquin-Westbécourt se trouve « au pied des monts Boulonnais, un relief qui se prolonge de l'autre côté de la Manche jusqu'au Kent. » La géologie rappelle alors une évidence : nos paysages dépassent les frontières et racontent une histoire commune. Préserver l'église Sainte-Pétronille, c'est donc bien plus que restaurer un bâtiment. C'est comprendre le dialogue entre la pierre, la nature et les hommes.



### LA BONNE INITIATIVE

À Bellebrune, Laurent et Sylvie Dumont vont droit à l'essentiel : une agriculture bio, simple, exigeante, sans détour. Leurs poulets et leurs vaches vivent dehors, à l'herbe, toute l'année. Pas d'intrants, pas d'artifice juste des prairies, du pâturage, et du bon sens paysan. Leur troupeau de vaches Simmental, solide et parfaitement taillé pour le plein air, offre une viande franche, savoureuse, qui a du caractère. Ici, on ne cherche pas à produire plus, mais à produire mieux. Tout se joue en direct : circuits courts, vente à la ferme, échanges vrais. Les Dumont cultivent autant le lien avec leurs clients que la qualité de leurs produits. On sait d'où ça vient, comment c'est fait, et pourquoi. Le respect du bien-être animal est une base, pas une option. Et leur engagement pour une agriculture durable, locale et cohérente est reconnu par le label Valeurs Parc. Une ferme engagée, sans compromis.

### À CHERCHER

**OU À ÉCOUTER !** Car le troglodyte mignon, avec ses 9 grammes sur la balance, est l'un des plus petits passereaux de nos jardins. Il est donc difficile à voir. Mais sa petite taille ne l'empêche pas de se faire remarquer. En effet, pour marquer son territoire ou attirer une femelle, le mâle émet un chant très puissant (surtout pour sa taille) : près de 96 décibels à un mètre de distance ! À écouter notamment au petit matin, son chant est rapide comme une mitrailleuse !



### À VOIR

Ils l'ont vu naître, grandir, évoluer au fil des années. Aujourd'hui, ils prennent la parole pour raconter les débuts du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, ses premières pierres, ses défis et ses réussites collectives. À travers leurs regards, cinq témoins reviennent sur des moments marquants, des anecdotes sincères, parfois discrètes mais toujours profondément humaines. Leurs mots, simples et authentiques, traduisent un attachement fort à ce territoire façonné par l'engagement et le temps. Pendant 10 minutes, ces récits sensibles dessinent une mémoire vivante : celle d'un Parc qui a transformé les paysages, mais aussi les parcours de vie. Une histoire de convictions, de rencontres et de fiertés partagées, où chaque souvenir rappelle combien ce territoire a compté et compte encore.



### À NOTER

**LE POUVOIR DES HAIES**  
Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale a décroché le label Haie. Bien plus qu'un badge, un booster de nature ! Ce label met à l'honneur des haies qui protègent, connectent et régénèrent le territoire. Dans le Boulonnais, la replantation de haies bocagères freine le vent, limite l'érosion et recrée de vrais corridors vivants où hérissons, chauves-souris et oiseaux circulent entre vallons et forêt de Boulogne. Avec ce label, chaque haie devient un levier pour les paysages, l'agriculture et la biodiversité. Ici, les haies grandissent... et tout le territoire respire.



# COLLECTIONNE 40 ANIMAUX ET PLANTES INCROYABLES !



Pour fêter ses 40 ans, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale lance une opération exceptionnelle à destination des petits et grands enfants : 40 cartes à collectionner avec son livret collecteur !

En effet, pour son anniversaire, le Parc avait envie de mettre en lumière 40 espèces de faune et de flore incroyables, visibles en Caps et Marais d'Opale. Ces espèces sont donc déclinées en cartes à collectionner et à placer au bon endroit dans un livret dédié, édité sous la forme d'un carnet naturaliste. Mais attention, pour les placer, il faudra déterminer leur milieu de vie.

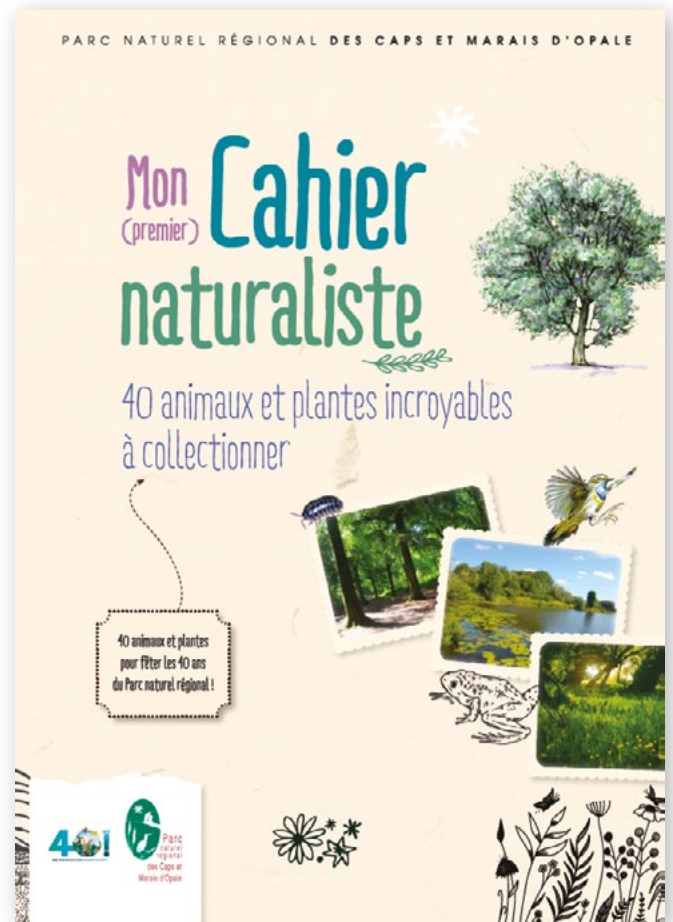
Cinq milieux naturels sont donc décrits au travers des pages du livret : le littoral et les dunes, les forêts et les bois, les coteaux calcaires, le jardin au naturel et les zones humides, mares et cours d'eau.

Le livret regorge d'anecdotes sur les espèces décrites et de bons conseils pour respecter et protéger les milieux naturels des Caps et Marais d'Opale.

## COMMENT OBTENIR LE LIVRET ET LES CARTES ?

Le livret collecteur sera disponible gratuitement dans les Maisons de Parc de Le Wast (Boulonnais) et Saint-Martin-lez-Tatinghem (Audomarois). Des partenaires de tourisme et d'animation du territoire seront également de la fête pour cette opération.

Les cartes à collectionner seront disponibles lors des animations nature du Parc naturel régional. Elles seront également distribuées ponctuellement par les partenaires du territoire. Pour trouver les cartes, n'hésitez pas à ouvrir l'oeil et surtout à nous suivre sur Facebook (@ParcOpale) !

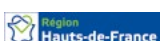


Ce journal est réalisé en partie grâce au soutien financier de l'Union européenne via le programme TRAMES.



Cofinancé par l'Union européenne.

Le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est reconnu comme particulièrement riche et fragile. C'est à ce titre qu'il a reçu le classement Parc naturel régional sous l'égide de l'État, avec la coopération de la Région Hauts-de-France, du Département du Pas-de-Calais, des organismes consulaires ainsi que de toutes les intercommunalités et communes adhérentes.



N°66 - avril 2026

Le Journal des habitants du Parc est diffusé dans les 154 communes du Parc naturel régional.

Directrice de la publication :

Sophie WAROT-LEMAIRE

Rédaction : Dorothee Delomez,

Julien Pruvost

Photos : Parc naturel régional,

sauf mentions contraires

Réalisation : François Hétru

Imprimerie : Gallet

Tirage : 2000 exemplaires

N°ISSN : 1636-3760

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2026



Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

Une autre vie s'invente ici